

"Le jugement de Dieu" d'Artaud à l'Égrégore

Le Théâtre de l'Égrégore présentera, dans le cadre de ses "Activités Artistiques, à compter du 12 mars 1963, "Le jugement de Dieu" d'Antonin Artaud. "Le jugement de Dieu" est à l'origine un texte radiophonique qu'Artaud écrivit et enregistra en 1946 pour la Radio-Française (R.T.F.) et qui n'a jamais été présenté par cette dernière. Ce texte inédit, aussi bien en France, qu'ici, au Québec, peut être considéré comme "Le testament spirituel" d'Artaud. Il y parle de la guerre, de la paix, de la religion, des enfants, et donne en conclusion, ce qu'il croit être les véritables lois de l'homme moderne. De l'hom-

me moderne préfiguré par lui. L'auteur du "Théâtre et son double" tient dans la littérature française contemporaine une place pour le moins à part. Son oeuvre littéraire, théâtrale, etc... (Il a été poète, comédien, metteur en scène, critique, peintre, cinéaste...) est considérée par plusieurs comme une des plus originales de notre siècle, tant par son contenu révolutionnaire et anti-conformiste, que par les réformes artistiques qu'il y définit. De nos jours, plusieurs acteurs, metteurs en scène, dramaturges s'inspirent encore de ses travaux pour mener à bien leur propre recherche théâtrale. Il a été l'ami et conseiller de Jean-Louis Barrault.

d'Alain Cuny, De Maria Casarès, de Roger Blin... L'ombre d'Artaud plane donc sur le théâtre actuel. "Le jugement de Dieu" fait appel à un dispositif scénique qui correspond entièrement à l'anti-conformiste d'Artaud, et ne se conforme pas justement aux critères habituels de beauté que nous connaissons et pratiquons. Ce dispositif scénique sera créé par Germain et F. Berd. Celui qui fonda le Théâtre Alfred Jarry, d'ubuesque mémoire, sera l'hôte de l'Égrégore, à compter du 12 mars 1963. Ce spectacle sera à l'affiche tous les soirs de la semaine, à 8h.30 p.m. Une production du Théâtre de l'Égrégore.